
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL TENUE LE **MERCREDI 18 AVRIL 2018**, À 18 HEURES, AU CENTRE DE SERVICES FINANCIERS DES POMPIERS, SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST À MONTRÉAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. BENOIT JOBIN, PRÉSIDENT.

PRÉSENCES

Quelque 100 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membre, dirigeant ou employé de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dans un premier temps, le président, M. Benoit Jobin, demande une minute de silence en mémoire de M. Jacques Forget ancien président du conseil d'administration et ami de tous décédé après un courageux combat contre le cancer le 22 août 2017.

Par la suite, le président, M. Benoit Jobin, se présente et souhaite la bienvenue aux dirigeants, gestionnaires, employés et membres présents. Il remercie les membres, leur présence témoigne de leur intérêt à participer démocratiquement aux orientations de la caisse et fait vivre la force de la coopération. Il présente également les gens qui l'accompagnent à la table, soit M. Michel Guay, président du conseil de surveillance, M. Éric Limoges, secrétaire du conseil d'administration et M. Robert Castonguay, directeur général de la Caisse.

Il souligne la présence des personnes suivantes :

- Jean Lapiere, ancien président du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal
- Louis Desjardins, président de l'Association des pompiers retraités de Montréal
- Camille Bourque, membre honoraire du conseil d'administration
- Céline Coutu, représentante de Valeurs mobilières Desjardins
- Gaston Fauvel, ancien président de l'Association des pompiers de Montréal

Il présente les membres de l'exécutif du conseil d'administration :

- M. Octave Paradis, premier vice-président et membre col bleu
- M. Serge Sochodolsky, vice-président et membre pompier
- M. Éric Limoges, secrétaire et membre pompier

Il présente ensuite l'ensemble des dirigeants du conseil d'administration :

Représentants des pompiers :

- M. Richard Prud'Homme
- M. Jean-François Allard
- M. Michel Crevier
- M. Jacky Debusschère
- M. Daniel De Césaré

- M. Ronald Martin
- M. Alex Desjardins

Représentants des cols bleus :

- M. Yves Doutre
- M. Frantz Élie

Représentants des cols blancs :

- M. Michel Bouliane
- M. Mario Lapointe

Finalement, il présente avec fierté les trois jeunes dirigeants stagiaires de la Caisse. Ces derniers participent aux activités du CA et aux activités qui leur est dédiées et organisées par le Mouvement Desjardins. Il s'agit de :

- Mme Marie-Michelle Fréchette, col blanc
- Mme Justine Forget, pompière
- M. Louis-Francis McDuff, pompier

Le président déclare l'assemblée officiellement ouverte à 18 h 10.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire, M. Éric Limoges, fait la lecture de l'avis de convocation.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire fait la lecture du projet d'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

- 1) Adoption du procès-verbal du 12 avril 2017
- 2) Bilan de la distinction coopérative
- 3) Rapport annuel des activités
 - Du conseil d'administration
 - Du conseil de surveillance
- 4) Rapport financier du directeur général
 - Présentation de l'état de la situation financière
 - Présentation de l'état des résultats
- 5) Adoption des taux d'intérêt :
 - Rappel sur l'émission de parts de ristournes
 - Les parts permanentes
 - Les parts de ristournes
- 6) Adoption de la répartition des excédents annuels
- 7) Période de questions s'adressant aux membres :
 - Du conseil d'administration
 - Du conseil de surveillance
- 8) Élection des dirigeants et signature de l'engagement solennel
- 9) Sujets divers, remerciements, tirage des prix de présence et clôture de l'assemblée

Il demande si quelqu'un souhaite ajouter un point à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, l'adoption de l'ordre du jour peut être votée.

AGA|2018-R.001

Sur une proposition de M. Richard Prud'homme, pompier retraité, dûment appuyée par M. Camille Bourque, pompier retraité, il est résolu à l'unanimité que l'assemblée générale annuelle se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 12 AVRIL 2017

Le président rappelle que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle était disponible sur le site Internet de la caisse ainsi que dans tous ses centres de services financiers. Par conséquent, le président demande une proposition pour être exempté de sa lecture.

AGA|2018-R.002

Sur une proposition de M. Mario Lapointe, col blanc retraité, dûment appuyée par M. Gilles Robert, pompier retraité, l'exemption de la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 12 avril 2017 est adoptée à l'unanimité.

AGA|2018-R.003

Sur une proposition de M. Michel Bouliane, col blanc retraité, dûment appuyée par M. Michel Crevier, pompier retraité, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 avril 2017.

Le président informe les personnes présentes que le procès-verbal de la présente assemblée sera disponible sur le site Internet de la caisse à compter du 4 juin 2018.

5. BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

Le directeur général, M. Robert Castonguay présente le bilan de la distinction coopérative de la caisse.

Il mentionne que les services financiers sont dans un contexte de grands changements et que nous avons la mission de demeurer concurrentiels. Les membres s'attendent à ce que nous offrions les taux d'intérêts les plus bas possible sur les prêts, les taux les plus hauts sur les épargnes et tout en réduisant les frais d'utilisation. Vous comprendrez que c'est un beau défi.

La Caisse travaille très fort afin de toujours mieux répondre aux attentes et aux besoins de ses membres et clients. Nous sommes maintenant accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 par le biais du desjardins.com, le 1 800 CAISSES, les guichets automatiques ou l'application mobile.

On parle d'évolution technologique, en 1991 la portion des transactions effectuées aux comptoirs caissiers était de 36 % et de 34 % en mode autonome. Aujourd'hui, il est question de seulement 2 % des transactions qui sont réalisées aux comptoirs et 91 % pour les transactions en mode autonome. Cette évolution est constante, les chiffres parlent d'eux-mêmes et il y a même certaines banques qui recommandent d'éliminer l'argent papier.

Les guichets automatiques ont fait les manchettes dernièrement puisque Desjardins a annoncé que les guichets seraient remplacés au cours des 2 prochaines années en raison de leur fin de vie utile. Effectivement, ils sont désuets et ils seront remplacés par des guichets tactiles à utilisation plus intuitive.

Une des principales nouveautés, outre l'aspect tactile, est le dépôt sans enveloppe. Vous pourrez déposer jusqu'à 75 billets et chèques en même temps, peu importe l'ordre et le sens. La somme déposée sera calculée automatiquement. Également, la fonctionnalité e-retrait fera son apparition au cours de l'année 2018. Cela signifie que vous pourrez programmer votre retrait via votre téléphone avant votre arrivée au guichet et au lieu d'imprimer un reçu, vous pourrez le recevoir par courriel ou par texto. Et finalement, vos préférences transactionnelles seront enregistrées afin de vous offrir une expérience personnalisée.

Une autre fonctionnalité est que les guichets offriront plusieurs langues d'opération, bien évidemment le français et l'anglais, mais aussi le mandarin et l'espagnol par exemple. Dans certains guichets, les coupures de 50 \$ s'ajouteront aux traditionnelles coupures de 20 \$. Mettre notre passion à votre service, c'est être présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. C'est plus de 7 millions de membres qui ont choisi Desjardins.

En suivi à une tentative de fraude auprès d'un de nos membres, ce dernier questionnait la Caisse à savoir pourquoi le Mouvement Desjardins ne possédait pas la photo de tout le monde. En fait les photos sont quelque peu désuètes puisque notre image change et évolue constamment. Par contre, Desjardins permettra sous peu l'identification par empreintes digitales sur AccèsD mobile. L'empreinte ne trompe pas et ne change pas, une autre évolution qui s'ajoute à l'avancement technologique du Mouvement Desjardins. Les réclamations d'assurance totalement en ligne sont déjà fonctionnelles et les signatures électroniques pour les documents de financement sont déjà en vigueur dans plusieurs caisses. Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nous avons revu certaines pratiques afin de mieux répondre à vos attentes, entre autres, l'abolition complète des frais interacs et l'ajout d'un délai supplémentaire avant d'appliquer les frais pour un chèque sans provision.

Plusieurs changements sont encore à venir, mais ceci se voulait un portrait de quelques nouveautés que nous souhaitons vous partager.

6. RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, M. Benoit Jobin, présente le rapport annuel des activités du conseil d'administration pour l'année 2017.

Cependant, dans un premier temps, il désire souligner qu'il y a plus de 15 000 employés municipaux qui font confiance à la Caisse Desjardins du réseau municipal et c'est avec plaisir qu'il annonce que la Caisse a enregistré des excédents de 2 466 M\$ en 2017. Ce résultat est l'indicateur d'une saine gestion de la Caisse et de la fidélité de ses membres. C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Cet engagement collectif fait partie de notre différence coopérative et demeure notre principale source de fierté.

C'est plus de 100 000 \$ en dons et commandites qui est distribué au sein des employés municipaux. Le Desjardins que nous construisons chaque jour, est un Desjardins simple, moderne, humain et performant. Nous nous sommes donnés comme but que ce soit plus facile pour nos membres de faire affaire avec nous. Nous sommes plus accessibles que jamais grâce au virage technologique et ses divers moyens de communication qui sont dorénavant disponibles pour nos membres et clients.

Il souligne qu'en 2017, le conseil d'administration a tenu 8 séances ordinaires et extraordinaires ainsi que 2 séances conjointes avec les membres du conseil de surveillance. Plusieurs comités ont également eu lieu afin d'assurer le suivi dans les diverses activités de la Caisse à titre d'exemple, le comité don et commandite et le comité DG.

Finalement, le président termine en remerciant en son nom personnel et au nom du conseil d'administration, tous les employés de la Caisse qui ont contribué à l'évolution du changement par leurs compétences et leurs services. Il remercie également les gestionnaires et le directeur général, Robert Castonguay, qui s'engagent avec passion d'assurer une direction dynamique au sein de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

Il ajoute un merci tout spécial aux membres du conseil de surveillance pour leur travail assidu. Lors du dernier congrès annuel du Mouvement Desjardins, des décisions ont été prises quant à l'évolution des activités de surveillance au niveau des caisses et il est prévu que le conseil de surveillance des caisses soit aboli. Malgré cette annonce, M. Michel Guay et les membres de son conseil ont fourni un travail exemplaire en continuant de remplir leur rôle avec le même professionnalisme.

7. RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Michel Guay, président du conseil de surveillance, présente le rapport annuel des activités du conseil de surveillance pour l'année 2017.

Il présente les membres du conseil de surveillance :

- M. Gilles Robert, secrétaire et membre pompier
- M. Marius Castonguay, conseiller et membre pompier
- M. Gilles Maheu, conseiller et membre col blanc
- M. Michel Jeannotte, conseiller et membre col bleu

Au cours de la dernière année, le conseil de surveillance a tenu 4 réunions et participé à 2 rencontres conjointes avec le conseil d'administration. Ces rencontres conjointes avec le conseil d'administration ont eu lieu dans le respect d'une saine distance.

Le conseil a surveillé la dimension coopérative et éthique des activités de la Caisse et il très satisfait des travaux réalisés. Plusieurs aspects ont été surveillés, dont l'intégration des valeurs de Desjardins au quotidien dans le processus de prise de décisions. La Caisse s'est également assurée du développement du milieu et de l'éducation économique et financière de ses membres. En dernier lieu, la Caisse s'est aussi engagée à transmettre toutes informations importantes à ses membres en utilisant les moyens de communication les plus efficaces pour le faire.

Au niveau du développement et des activités de la Caisse, le conseil de surveillance s'est préoccupé de la prise en compte des enjeux éthique et déontologique dans les décisions et les moyens d'action mis en œuvre, ainsi que des conséquences possibles sur les personnes (dirigeants, employés, membres), le milieu et l'environnement. M. Guay indique qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée en 2017.

Nous n'avons constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée. Les règles du crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit sont également respectées. La somme des prêts consentis aux personnes intéressées pour l'année 2017 représente 1 285 550,95 \$. Il précise que durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie, les dirigeants IFRS et leurs personnes liées.

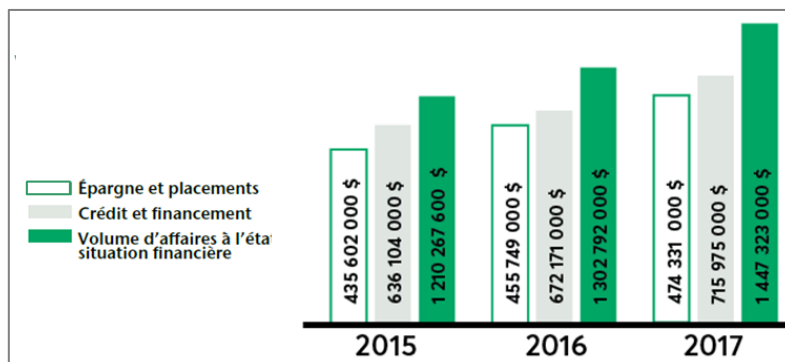
En terminant, M. Michel Guay, tenait à informer les membres de la Caisse que des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont sera assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. La responsabilité de la surveillance sera confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Ce changement implique donc la dissolution du conseil de surveillance. Soyez assuré que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur.

Il veut en premier lieu remercier les membres du conseil de surveillance pour tout le travail effectué avec professionnalisme et intérêt au cours de toutes ces années et qui continue d'assurer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier. Il remercie également le président du conseil d'administration, M. Benoit Jobin et les membres du conseil d'administration qui, par leur saine collaboration, nous ont permis de nous épanouir dans l'exercice de nos fonctions. Nous sommes persuadés qu'ils assureront avec brio les activités de surveillance qui leur seront nouvellement confiées. Il remercie aussi le directeur général, M. Robert Castonguay, ainsi que l'ensemble des employés pour leur habituel travail acharné et surtout, il remercie tous les membres de la Caisse qui nous font confiance jour après jour.

8. RAPPORT FINANCIER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Robert Castonguay présente le rapport annuel de la caisse pour l'année 2017.

Volume d'affaires

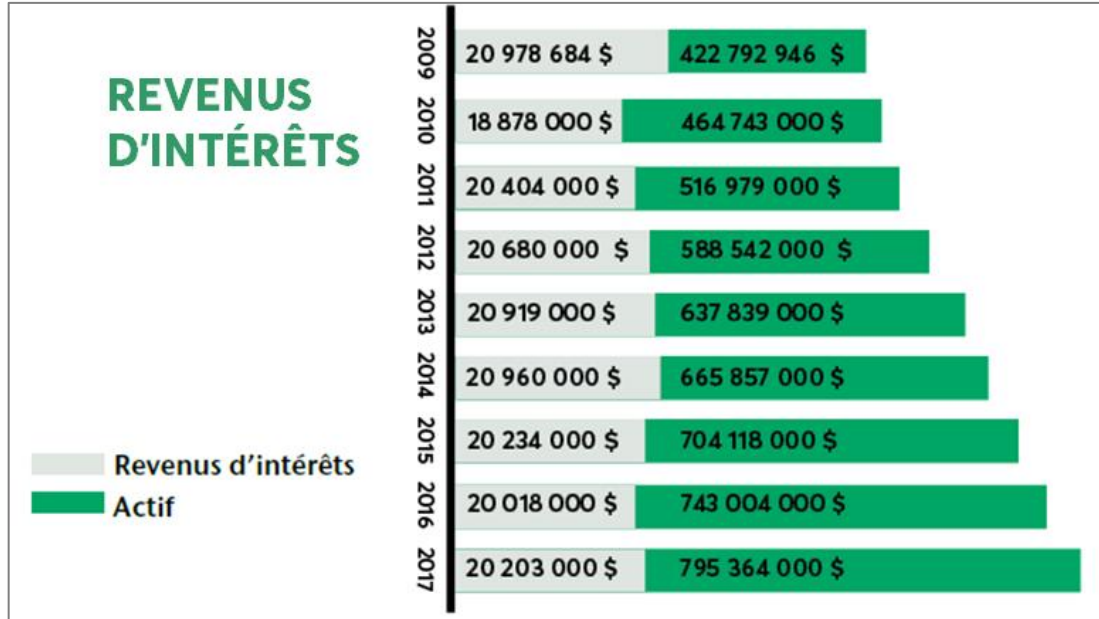


Le directeur général explique que l'année 2017 a été une grosse année de croissance, et ce, autant au crédit qu'à l'épargne.

État de la situation financière

		2017	2016
ACTIF	Prêts accordés aux membres	716 599 000 \$	672 774 000 \$
	TOTAL	795 364 000 \$	743 004 000 \$
PASSIF	Dépôts des membres	474 331 000 \$	455 749 000 \$
	TOTAL	741 805 000 \$	692 585 000 \$
AVOIR	Capital social	3 802 000 \$	4 627 000 \$
	Excédents à répartir	2 089 000 \$	3 464 000 \$
	Cumul des autres éléments du résultat	1 169 000 \$	941 000 \$
	Réserves	46 499 000 \$	41 388 000 \$
	TOTAL	53 559 000 \$	50 419 000 \$

M. Robert Castonguay précise également que les prêts sont la principale portion de notre actif et quant au passif, il est composé majoritairement des dépôts effectués par les membres ainsi que des emprunts que la Caisse fait à la Fédération afin de répondre à la demande de prêts puisque les membres empruntent plus qu'ils ne déposent.



Comparativement aux années précédentes, la portion des revenus d'intérêts versus l'actif de la Caisse est moindre. La pression sur les taux d'intérêt réjouit le consommateur, mais affecte à la baisse les revenus de la Caisse.

État des résultats

		2017	2016
+	Revenus d'intérêts	20 203 000 \$	20 018 000 \$
-	Frais d'intérêts	9 092 000 \$	8 868 000 \$
=	Revenus nets d'intérêts	11 111 000 \$	11 332 000 \$
+	Autres revenus	3 077 000 \$	2 841 000 \$
-	Frais d'exploitation (autres frais)	11 323 000 \$	11 656 000 \$
=	Excédents d'exploitation	2 460 000 \$	2 218 000 \$
	Excédents avant impôts	4 963 000 \$	4 561 000 \$
-	Impôts sur les excédents	590 000 \$	810 000 \$
=	Excédents	4 373 000 \$	3 750 000 \$

Le directeur général poursuit sa présentation avec l'état des résultats.

Au cours du dernier exercice, la Caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 2 460 000 \$, en hausse de 10,9 % par rapport à l'année précédente. Les revenus d'intérêts totalisent 20 203 000 \$, une hausse de 1 % par rapport à l'an passé. Les pertes sur créances ont été de 405 000 \$, soit 0,05 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, ils totalisent 3 077 000 \$, en hausse de 8,3 % par rapport à l'année dernière. Les autres frais ont connu une baisse de 2,9 % pour atteindre 11 323 00 \$. Au terme de l'année 2017, la Caisse a généré des excédents avant ristournes de 4 373 000 \$, une hausse de 16,61 % par rapport à l'année précédente.

9. ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PARTS PERMANENTES ET SUR LES PARTS DE RISTOURNES

Le directeur général présente le taux d'intérêt recommandé pour les parts permanentes et pour les parts de ristournes, soit 2,75 % pour chacune. La tendance est à la baisse puisque ces parts sont remplacées graduellement par des parts de capital.

AGA|2018-R.004

Sur une proposition de Mme Marie-Michèle Fréchette, col blanc, dûment appuyée par M. Gilles Maheu, col blanc, il est unanimement résolu d'approuver la recommandation du conseil d'administration fixant le taux d'intérêt sur les parts permanentes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 à 2,75 %.

AGA|2018-R.005

Sur une proposition de M. Jacky Debusschère, pompier retraité, dûment appuyée par M. Yves Doutre, col bleu, il est unanimement résolu d'approuver la recommandation du conseil d'administration fixant le taux d'intérêt sur les parts de ristournes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 à 2,75 %.

10. ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Le directeur général présente la recommandation du conseil d'administration en ce qui a trait à la répartition des excédents annuels.

En date de fin d'exercice en 2016, la Caisse avait des ratios de capitalisation inférieurs à ceux requis par la norme. Ses excédents générés par les opérations étant insuffisants, la Caisse a dû mettre en application un plan de renforcement de capital. Une des recommandations dudit plan est de ne pas effectuer de ristournes tant et aussi longtemps que notre capital ne serait pas suffisant.

Les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 sont :

- **Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque**
13,06 % (10,22 % au 31 décembre 2016)
Norme > = 11 %

- **Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion**
4,41 % (3,79 % au 31 décembre 2016)
Norme > = 3,5 %

Malgré que la Caisse ait atteint voire même dépassé la norme pour les 2 catégories de fonds propres, il ne serait pas sécuritaire de procéder à une ristourne en raison de la forte croissance des prêts de la Caisse qui nécessite beaucoup de capital.

Le conseil d'administration recommande de verser nos excédents à la réserve afin de maintenir une gestion saine et prudente de notre caisse, tout en assurant une forte capitalisation tout comme les autres composantes du Mouvement Desjardins.

AGA|2018-R.006

Sur une proposition de M. Robert Way, pompier retraité, dûment appuyée par M. Camille Bourque, pompier retraité, il est majoritairement résolu d'adopter la répartition des excédents annuels suggérée par le conseil d'administration.

En conséquence, les excédents seront versés à la réserve et aucune ristourne sur les frais d'utilisation ne sera versée aux membres pour l'année 2017.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS S'ADRESSANT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Robert Way demande les raisons qui ont mené à la décision d'abolir les conseils de surveillance? M. Benoit Jobin réponds que le Mouvement Desjardins vit de grands changements, et entre autres il a été convenu que les tâches de surveillance seraient attribuées à des membres du conseil d'administration. M. Jobin souligne que le processus en détail n'est pas encore connu des caisses. Cette décision ne revient pas précisément à la Caisse, c'est tout le Mouvement qui devra se plier à cette nouvelle façon de faire. Le directeur général ajoute que la présidence du Mouvement Desjardins a revu sa structure et plusieurs comités seront abolis et des tables de concertation seront créées en remplacement. Ces grands changements touchent divers comités, et ce, à tous les niveaux hiérarchiques du Mouvement.

M. Benoit Parenteau apporte le commentaire que ces changements ont enlevé du pouvoir aux membres et clients du Mouvement Desjardins.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS S'ADRESSANT AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil de surveillance.

13. ÉLECTION DES DIRIGEANTS

13.1 Président et secrétaire d'élection

Tel que le prévoit le Règlement de régie interne, M. Benoit Jobin agira comme président d'élection et en vertu du même règlement, M. Éric Limoges, agira comme secrétaire d'élection.

Avant d'aller plus loin, M. Michel Guay résume les principales responsabilités du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

13.2 Échéancier des mises en candidature

Tel que le prévoit le Règlement de régie interne de la caisse, les mises en candidature ont été produites aux bureaux de la caisse, avant la fermeture, le jeudi 12 avril 2018 à 16 heures. Les noms des candidats ont été affichés dans les deux centres de services financiers de la caisse et y sont demeurés jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle.

13.3 Définition d'un candidat éligible

M. Michel Guay rappelle qu'est éligible toute personne physique qui est membre de la caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

13.4 Identification des dirigeants sortants

M. Michel Guay précise que le mandat des membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance est de trois ans. Il dresse ensuite la liste des dirigeants sortants.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Yves Doutre, col bleu
Richard Prud'homme, pompier
Jacky Debusschère, pompier
Daniel De Césaré, pompier
Jean-François Allard, pompier

POUR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Michel Guay, pompier

13.5 Rapport des mises en candidature

M. Benoit Jobin énumère la liste des candidatures dont l'avis a été donné conformément à l'article 6.3 du Règlement de régie interne.

Pour le conseil d'administration :

- Yves Doutre, col bleu
- Richard Prud'homme, pompier
- Jacky Debusschère, pompier
- Daniel De Césaré, pompier
- Jean-François Allard, pompier
- François Rosa, pompier

Pour le conseil de surveillance :

- Michel Guay, pompier

13.6 Élection des dirigeants

Le nombre de candidatures est ÉGAL au nombre de postes à combler au sein du conseil d'administration et du conseil de surveillance pour les sièges suivants. Le président d'élection, M. Benoit Jobin, déclare élus les dirigeants suivants sans opposition.

Pour le conseil d'administration :

- Yves Doutre, col bleu
- Richard Prud'homme, pompier retraité
- Jacky Debusschère, pompier retraité
- Daniel De Césaré, pompier retraité

Pour le conseil de surveillance :

- Michel Guay, pompier

Considérant que le nombre de candidatures obtenues est SUPÉRIEUR au nombre de postes à combler pour le siège de pompier actif au conseil d'administration, un vote secret doit être tenu pour élire un des candidats suivants et le président d'élection informe l'assemblée que des scrutateurs doivent être nommés.

Pour le conseil d'administration :

- Jean-François Allard, pompier
- François Rosa, pompier

AGA|2018-R.007

Sur une proposition de M. Daniel De Césaré, pompier retraité, il est unanimement résolu d'approuver la nomination de M. Mario Lapointe comme scrutateur.

AGA|2018-R.008

Sur une proposition de M. Michel Crevier, pompier retraité, il est unanimement résolu d'approuver la nomination de M. Michel Bouliane comme scrutateur.

Le président d'élection invite chaque candidat à se présenter. Les présentations se feront selon l'ordre alphabétique et le temps réservé à chacun pour se présenter est de 3 minutes.

M. Jean-François Allard fait une courte allocution afin de se présenter aux membres présents. Quant à M. François Rosa, il ne peut pas se présenter lors de la tribune prévue à cet effet puisqu'il est absent à la présente assemblée.

Après la présentation d'un des candidats, le secrétaire d'élection, M. Éric Limoge explique le déroulement prévu afin de procéder au vote secret de façon légale et démocratique.

Les membres sont invités à exercer leur droit de vote.

13.7 Résultats des élections

À la suite d'un tour de scrutin pour le poste de représentant pompier actif, le président d'élection déclare élue au poste d'administrateur la personne suivante :

- Jean-François Allard, pompier actif

13.8 Engagement solennel des dirigeants

Le président d'élection, M. Benoit Jobin, propose aux nouveaux élus de signer leur formulaire d'engagement solennel, pour se conformer au Règlement de régie interne de la caisse, lors de la première réunion du conseil pour lequel ils ont été élus.

14. PRIX DE PRÉSENCE

Dans le cadre de l'assemblée générale, 5 prix de présence ont été tirés, soit 5 prix d'un montant de 50 \$.

PRIX		GAGNANTS
Enveloppe cadeau	1	Denis Dumont, col bleu
	2	André Bédard, pompier retraité
	3	Micheline Lavoie, cols bleu retraité
	4	Michel Grenier, col bleu
	5	Vincent Low, pompier retraité

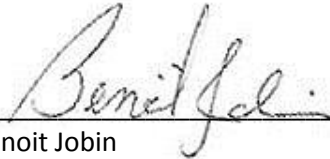
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président propose la clôture de l'assemblée. Il remercie une fois de plus les membres présents et il souhaite les revoir l'an prochain.

Une formule gagnante ne doit pas être changée, alors tous sont invités à se rendre à l'arrière de la salle pour le traiteur Scwartz's Deli et des breuvages sont disponibles au comptoir-bar.

Sur une proposition de M. Vincent Low, pompier retraité, dûment appuyée par M. Gaston Fauvel, pompier retraité, il est unanimement résolu de clôturer la présente séance à 19 h 05.

Signé à Montréal, ce



Benoit Jobin

Président du conseil d'administration

Caisse Desjardins du Réseau municipal



Éric Limoges

Secrétaire du conseil d'administration

Caisse Desjardins du Réseau municipal